



ASSOCIATION LES ENFANTS DU DESERT

Association loi de 1901
à but non lucratif et humanitaire

Siège social : 7, rue des Prêtres
17740 Sainte Marie de Ré

Mail : genevieve.courbois@orange.fr
Site Internet www.lesenfantsdudesert.org

N° 017-3004626 Déclarée le 5/07/2000

COMPTE RENDU DE l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 05 Septembre 2009

Sur invitation de leur Président les membres de l'Association « Les Enfants du Désert » se sont réunis le 05 Septembre 2009 au siège social, 7 rue des Prêtres à Sainte Marie de Ré avec pour ordre du jour :

- Rapport d'activités pour l'année 2008/2009
- Rapport Financier pour l'année 2008/2009
- Quitus aux administrateurs
- Renouvellement des administrateurs
- Perspectives période 2009/2010
- Cotisation et nuitées
- Questions diverses

Ouverture et votes préalables.

La Présidente a prononcé un mot d'accueil rappelant que l'Association a été créée le 1er juillet 2000 et que nous fêterons l'an prochain notre dixième anniversaire. Puis le Secrétaire a prévenu l'assemblée que du fait du décès récent de Jean-Michel Courbois, les trésorier et comptable n'avaient pas pu achever à temps les comptes de l'exercice et que par conséquent, il fallait, avant de poursuivre l'assemblée, voter une première fois pour accepter cette situation exceptionnelle et une deuxième fois pour recalculer, à la demande de la trésorière, la période comptable sur l'année civile, c'est-à-dire du 1er janvier au 31 décembre.

Les deux motions sont mises au vote et adoptées à l'unanimité.

L'assemblée peut être poursuivie. Les comptes seront donc arrêtés au 31 décembre 2009 et le bilan correspondant présenté à la prochaine assemblée (vers juillet 2010) pour recevoir son quitus.

Rapport financier intermédiaire et partiel

A titre indicatif, la trésorière a présenté les comptes France arrêtés au 30 juin 2009 où on enregistre une perte de 506 euros ce qui est un résultat plutôt bon. Voir le détail dans les tableaux qui vous seront transmis à part par la trésorière, en annexe B de ce compte rendu.

Rapport moral

La Présidente a alors présenté son rapport moral dont vous trouverez la teneur dans l'annexe C jointe. Elle y rend un vibrant hommage à Jean-Michel rappelant tout ce que EDD lui doit. Elle y dépeint la situation des centres où la population ne cesse de s'accroître du fait de l'arrêt des vols sur Atar. Elle rappelle ensuite toutes les actions et manifestations d'EDD.

Renouvellement des Administrateurs

Tous les administrateurs sortants sont renouvelés à l'unanimité :

Deux nouveaux administrateurs sont élus à l'unanimité : Monsieur EDOUARD du CHAYLA en remplacement de Madame Madeleine BRETON démissionnaire et Madame Gisèle SAGETTE en remplacement de Madame Marie-France CHABOT démissionnaire.

Perspectives pour l'avenir proche

Les 19 et 20 septembre EDD sera présente à un marathon féminin, la « Trouvillaise » où nous percevrons un euro pour chaque candidate engagée dans cette course.

Les projets prévus par Jean-Michel notamment ceux concernant la Maison de l'Enfant seront repris et poursuivis. Jean-Claude Gaudin reprendra les dossiers et en suivra la réalisation avec le Conseil d'Administration.

Le Secrétaire éditera et diffusera, après accord des intéressés, la liste de toutes les adresses e.mail des membres à partir du fichier informatique de l'association.

Cotisations et nuités de la maison des bénévoles.

Une discussion s'est engagée sur la maison des Bénévoles à Atar. Il a été convenu de la conserver car elle répond, grâce à des investissements que nous y avons faits, à ce que nous pouvons souhaiter trouver à Atar. De plus nous y sommes entre nous pour discuter et travailler. Cependant compte tenu de l'augmentation sensible des dépenses d'électricité due à l'installation du chauffe-eau, l'assemblée décide de porter le prix de la semaine de 25 à 28 euros. De plus nous pouvons également accepter la prise en charge d'un éventuel déficit sur ce poste budgétaire, les bénévoles étant aussi importants pour notre mission que la bouillie.

L'assemblée confie au Conseil d'administration le soin de suivre la situation et de prendre si nécessaire les mesures qui s'imposent en attendant la prochaine Assemblée Générale. Il examinera également le cas particulier des bénévoles « longue durée ».

Questions diverses

Il n'y a pas eu de question particulière. La discussion a porté essentiellement sur l'organisation de notre participation à la « Trouvillaise » les 19 et 20 septembre 2009.

Les nouveaux administrateurs se sont inquiétés de connaître leur futur rôle au sein de l'équipe. Il leur a été demandé de patienter quelques instants encore, le Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale étant plus compétente pour répondre à leurs questions.

La Présidente